

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2026-041

SÉANCE DU 22 AVRIL 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Johanna BECKERT

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (Adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (Adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (Adjoint) ; Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (Adjoint) ; M. Claude LARDY ; M. Émile COHEN ; Mme Maryse BODDELE ; M. Alain PAUTROT ; Mme Martine BIARD ; M. Vincent RAFFARA ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Patricia GARCIA ; Mme Nicole COHEN ; M. Benoît DESACHY ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Benoît SÉCHET ; M. Yoann STUCK ; Mme Johanna BECKERT ; Mme Nathalie CORNET ; M. Jérôme FRANÇOIS ; M. Damien JACQUEMONT.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** Mme Isabelle BUSQUET (Adjointe) donne pouvoir à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Jean-Claude MICHEL donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Christelle GERIN-EPELY donne pouvoir à Mme Denis MAIGRE (Adjointe) ; Mme Nathalie MAYEN donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Gonzague ZIEGLER donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe).

**Membre absent :** M. Vincent FRIDRICI ne prend pas part au vote

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 32

**OBJET :** DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU FOYER VILLEPATOUR ET DU SERVICE ACCUEIL DE JOUR D'ÉCULLY

Odynéo est un réseau d'établissements et de services médico-sociaux proposant un accompagnement aux personnes atteintes de paralysie cérébrale et de handicaps neuromoteurs, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'association dispose sur le territoire communal de deux structures : le Service Accueil de Jour d'Écully et le Foyer VILLEPATOUR.

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20260422-DELIB\_2026-041-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Dans le cadre du fonctionnement de ces établissements, des Conseils de la Vie Sociale sont organisés trimestriellement. Ces instances consultatives permettent d'associer les usagers, les familles, les représentants des personnels ainsi que les partenaires institutionnels à la vie des établissements et à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement.

A ce titre, l'association souhaite qu'un représentant du Conseil municipal puisse participer aux réunions du Conseil de la Vie Sociale du Foyer VILLEPATOUR et du Service Accueil de Jour d'Écully, afin d'assurer un lien avec la collectivité.

Il convient en conséquence de désigner un représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein de ces instances.

Il est proposé de désigner Monsieur Benoît SÉCHET comme représentant du Conseil municipal.

En application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le scrutin est par principe secret. Néanmoins, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition particulière ne prévoyant expressément le scrutin secret, le Conseil municipal peut, s'il le souhaite, procéder à cette désignation par un vote public à mains levées.

— — — — —

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2017-035 du 28 juin 2017 ;

Vu les statuts d'Odynéo inchangés depuis 2018 ;

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 32 voix pour,

- Se prononce sur le mode de scrutin : « public à mains levées » ;

A la majorité par 31 voix pour et 1 abstention (liste « un nouvel élan pour Écully ! »),

- Désigne Monsieur Benoît SÉCHET en tant que représentant du Conseil municipal au sein du Conseil de la Vie Sociale du Foyer VILLEPATOUR et du Service Accueil de Jour d'Écully.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 22 avril 2026

La Secrétaire,



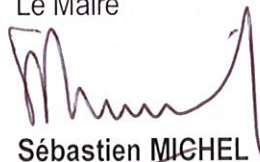
**Johanna BECKERT**

Le Maire,



**Sébastien MICHEL**

Certifié exécutoire le **29 AVR. 2026**  
Le Maire



**Sébastien MICHEL**

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20260422-DELIB\_2026-041-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026